



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Prescrite le 06/05/2015 Arrêtée le 27/02/2019 Approuvée le 18/12/2019

PLAN DES SERVITUDES - 1/7500e
Commune des Monts-d'Aunay : communes
délégées d'Aunay-sur-Odon et de Bauquay



PLAN SERVITUDES

AS1- PROTECTION DES EAUX

- Eaux-Captages en eau potable
- Eaux -Périmètre protection éloignée
- Eaux -Périmètre protection rapprochée

AC1-MONUMENTS HISTORIQUES

- MH -Bati
- MH -Rayons 500m

I3-TRANSPORT GAZ

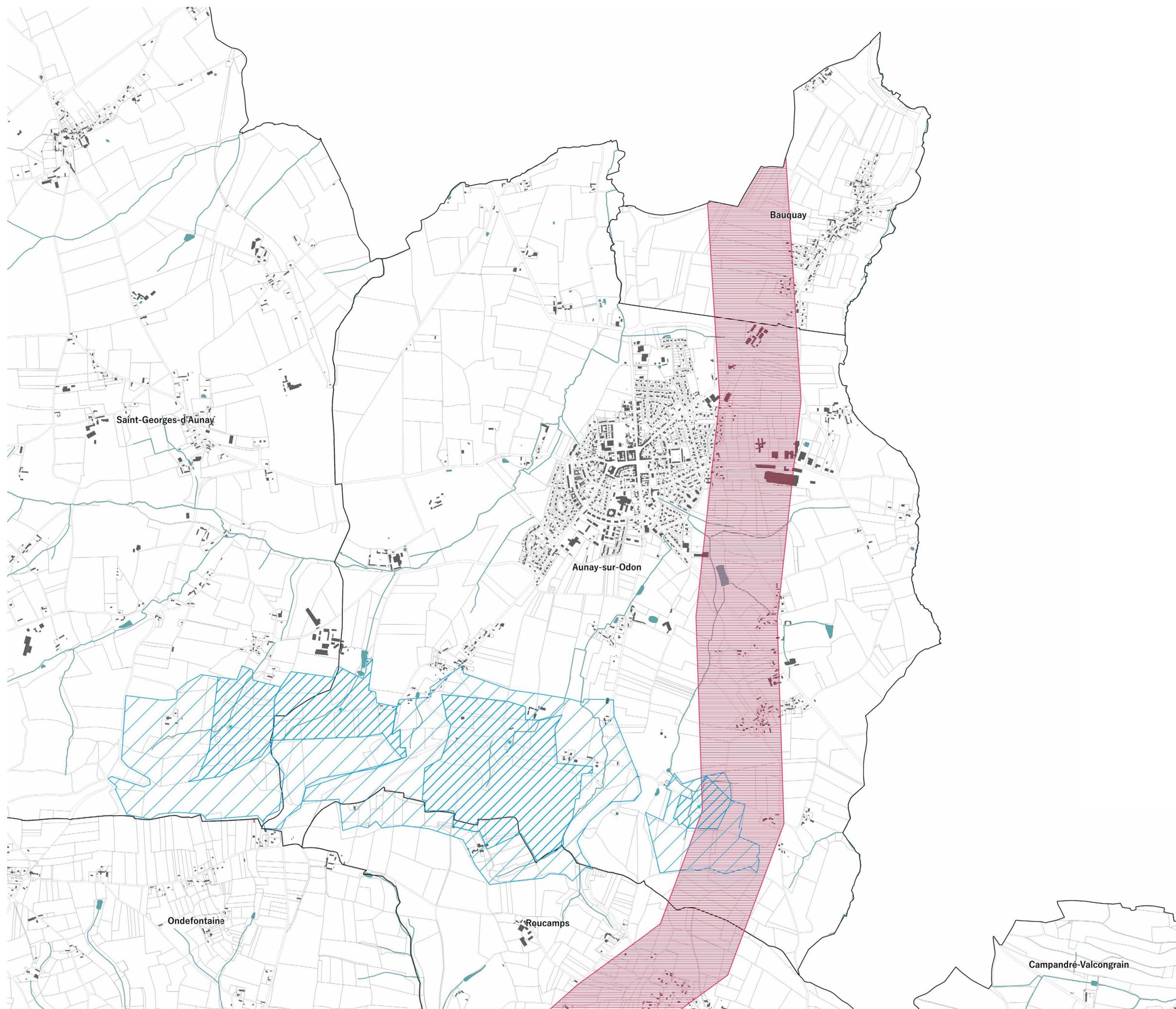
- Zone tampon autour des canalisations de transport de matières dangereuses : au sein de cette zone, la consultation de l'arrêté de SUP est nécessaire pour identifier si le projet est bien dans le fuseau de la canalisation

I4- TRANSPORT ELECTRICITE

- Poste transformation Dpt 14
- Ligne électrique Dpt 14

RESEAU ROUTIER

- Route Grande Circulation





Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Prescrite le 06/05/2015 Arrêtée le 27/02/2019 Approuvée le 18/12/2019

PLAN DES SERVITUDES - 1/8000e
Commune de Cahagne



PLAN SERVITUDES

AS1- PROTECTION DES EAUX

- Eaux-Captages en eau potable
- Eaux -Périmètre protection éloignée
- Eaux -Périmètre protection rapprochée

AC1-MONUMENTS HISTORIQUES

- MH -Bati
- MH -Rayons 500m

I3-TRANSPORT GAZ

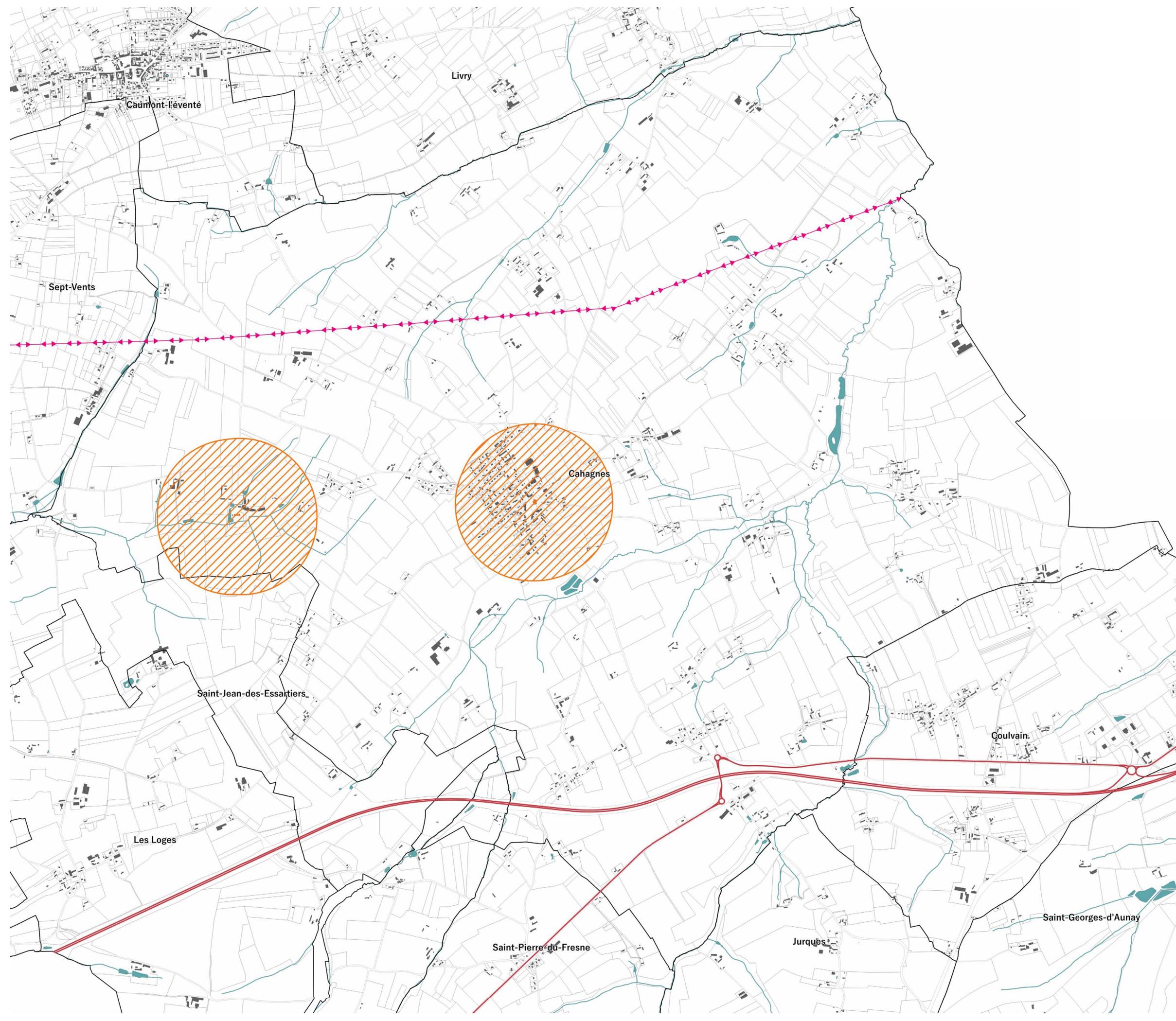
- Zone tampon autour des canalisations de transport de matières dangereuses : au sein de cette zone, la consultation de l'arrêté de SUP est nécessaire pour identifier si le projet est bien dans le fuseau de la canalisation

I4- TRANSPORT ELECTRICITE

- Poste transformation Dpt 14
- Ligne électrique Dpt 14

RESEAU ROUTIER

- Route Grande Circulation





Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Prescrite le 06/05/2015 Arrêtée le 27/02/2019 Approuvée le 18/12/2019

PLAN DES SERVITUDES - 1/5000e
Commune de Caumont-sur-Aure : commune
déléguée de Caumont-l'Eventé



PLAN SERVITUDES

AS1- PROTECTION DES EAUX

-  Eaux-Captages en eau potable
-  Eaux -Périmètre protection éloignée
-  Eaux -Périmètre protection rapprochée

AC1-MONUMENTS HISTORIQUES

-  MH -Bati
-  MH -Rayons 500m

I3-TRANSPORT GAZ

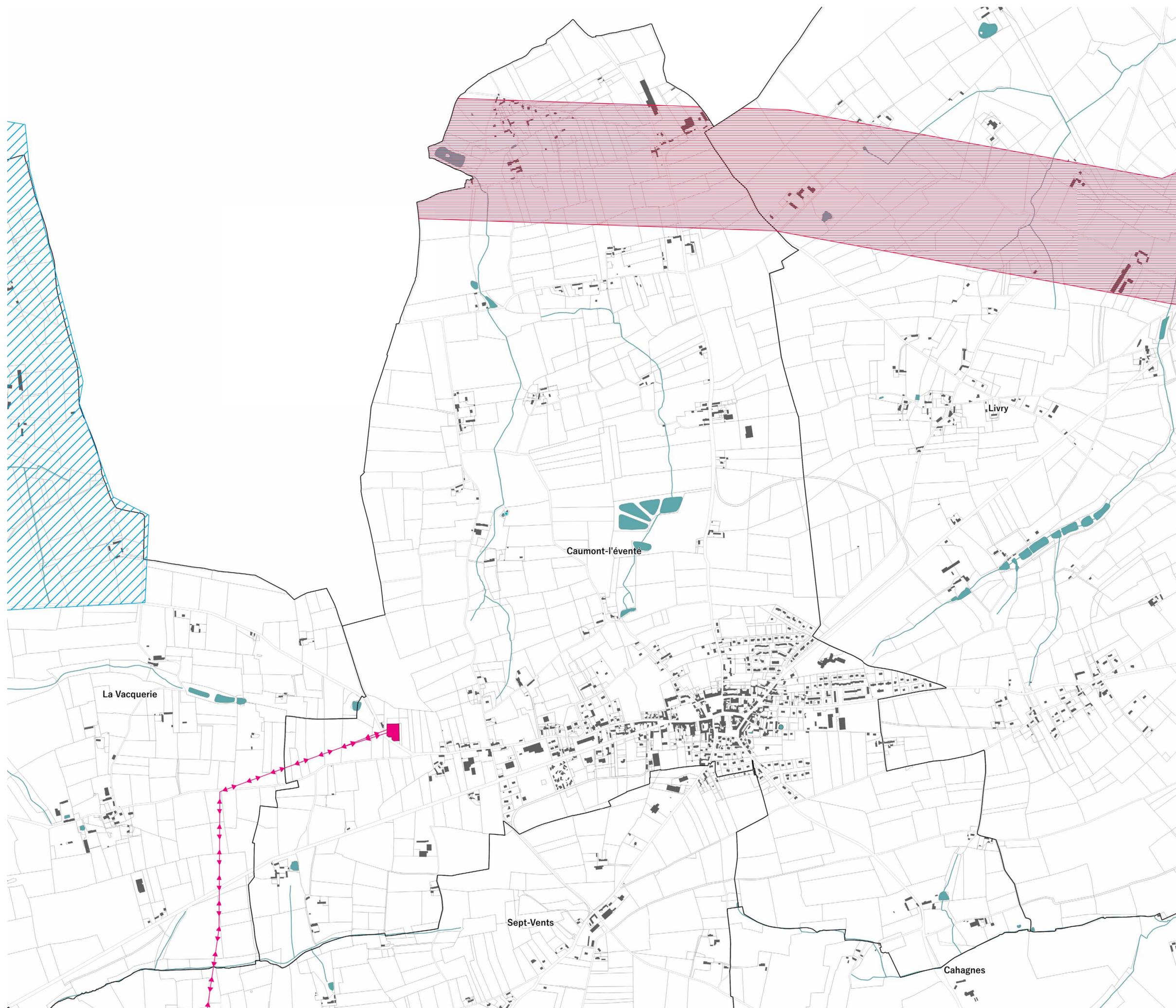
-  Zone tampon autour des canalisations de transport de matières dangereuses : au sein de cette zone, la consultation de l'arrêté de SUP est nécessaire pour identifier si le projet est bien dans le fuseau de la canalisation

I4- TRANSPORT ELECTRICITE

-  Poste transformation Dpt 14
-  Ligne électrique Dpt 14

RESEAU ROUTIER

-  Route Grande Circulation





Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Prescrite le 06/05/2015 Arrêtée le 27/02/2019 Approuvée le 18/12/2019

PLAN DES SERVITUDES - 1/5000e
Commune de Seulline : commune déléguée
de Coulvain



PLAN SERVITUDES

AS1- PROTECTION DES EAUX

- Eaux-Captages en eau potable
- Eaux -Périmètre protection éloignée
- Eaux -Périmètre protection rapprochée

AC1-MONUMENTS HISTORIQUES

- MH -Bati
- MH -Rayons 500m

I3-TRANSPORT GAZ

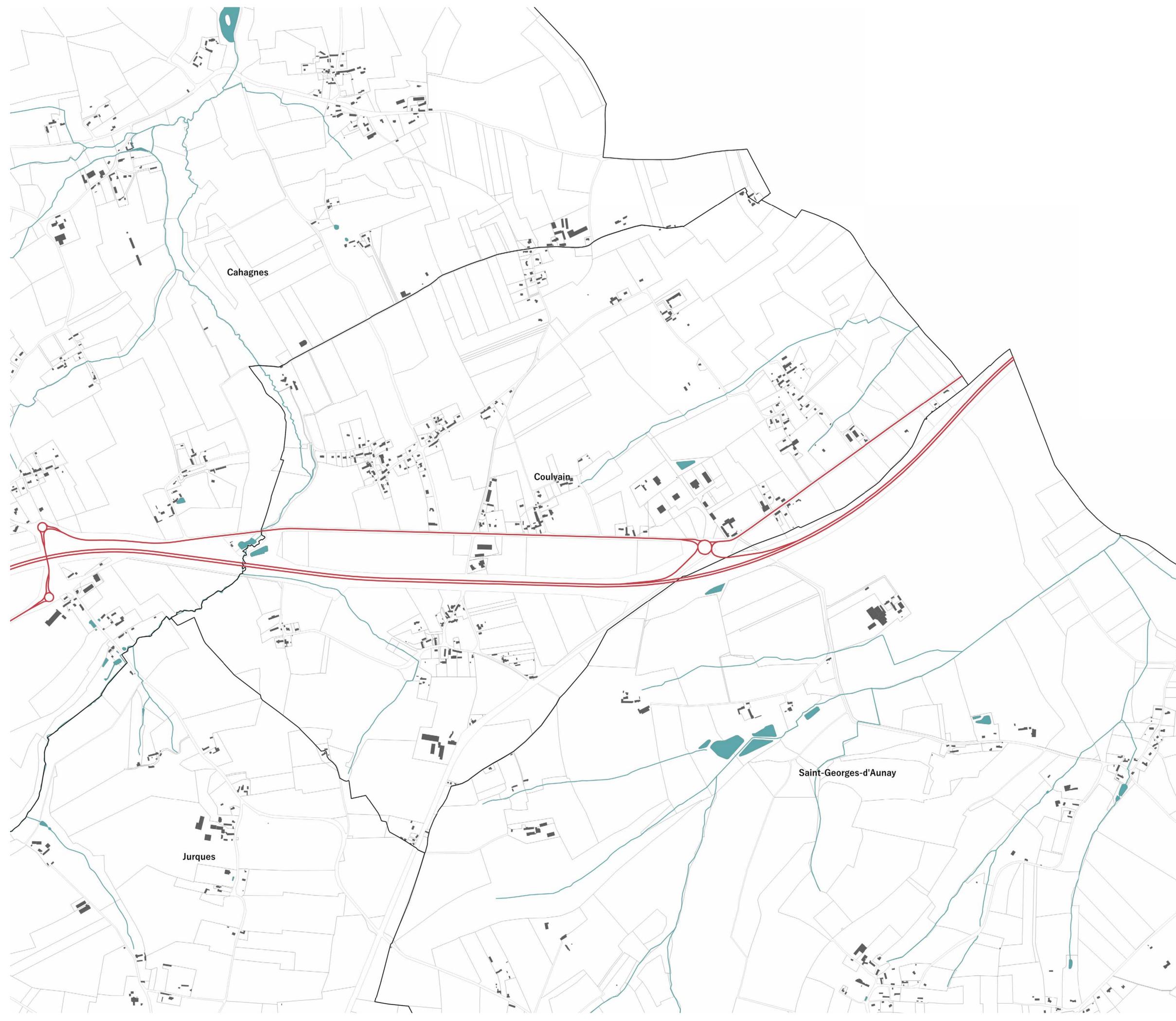
- Zone tampon autour des canalisations de transport de matières dangereuses : au sein de cette zone, la consultation de l'arrêté de SUP est nécessaire pour identifier si le projet est bien dans le fuseau de la canalisation

I4- TRANSPORT ELECTRICITE

- Poste transformation Dpt 14
- Ligne électrique Dpt 14

RESEAU ROUTIER

- Route Grande Circulation





Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Prescrite le 06/05/2015 Arrêtée le 27/02/2019 Approuvée le 18/12/2019

PLAN DES SERVITUDES - 1/5000e
Commune de Val-de-Drôme : commune
déléguée de Dampierre



PLAN SERVITUDES

AS1- PROTECTION DES EAUX

- Eaux-Captages en eau potable
- Eaux -Périmètre protection éloignée
- Eaux -Périmètre protection rapprochée

AC1-MONUMENTS HISTORIQUES

- MH -Bati
- MH -Rayons 500m

I3-TRANSPORT GAZ

- Zone tampon autour des canalisations de transport de matières dangereuses : au sein de cette zone, la consultation de l'arrêté de SUP est nécessaire pour identifier si le projet est bien dans le fuseau de la canalisation

I4- TRANSPORT ELECTRICITE

- Poste transformation Dpt 14
- Ligne électrique Dpt 14

RESEAU ROUTIER

- Route Grande Circulation





Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Prescrite le 06/05/2015 Arrêtée le 27/02/2019 Approuvée le 18/12/2019

PLAN DES SERVITUDES - 1/7500e
Commune de Dialan-sur-Chaîne :
commune déléguée de Jurques



PLAN SERVITUDES

AS1- PROTECTION DES EAUX

- Eaux-Captages en eau potable
- Eaux -Périmètre protection éloignée
- Eaux -Périmètre protection rapprochée

AC1-MONUMENTS HISTORIQUES

- MH -Bati
- MH -Rayons 500m

I3-TRANSPORT GAZ

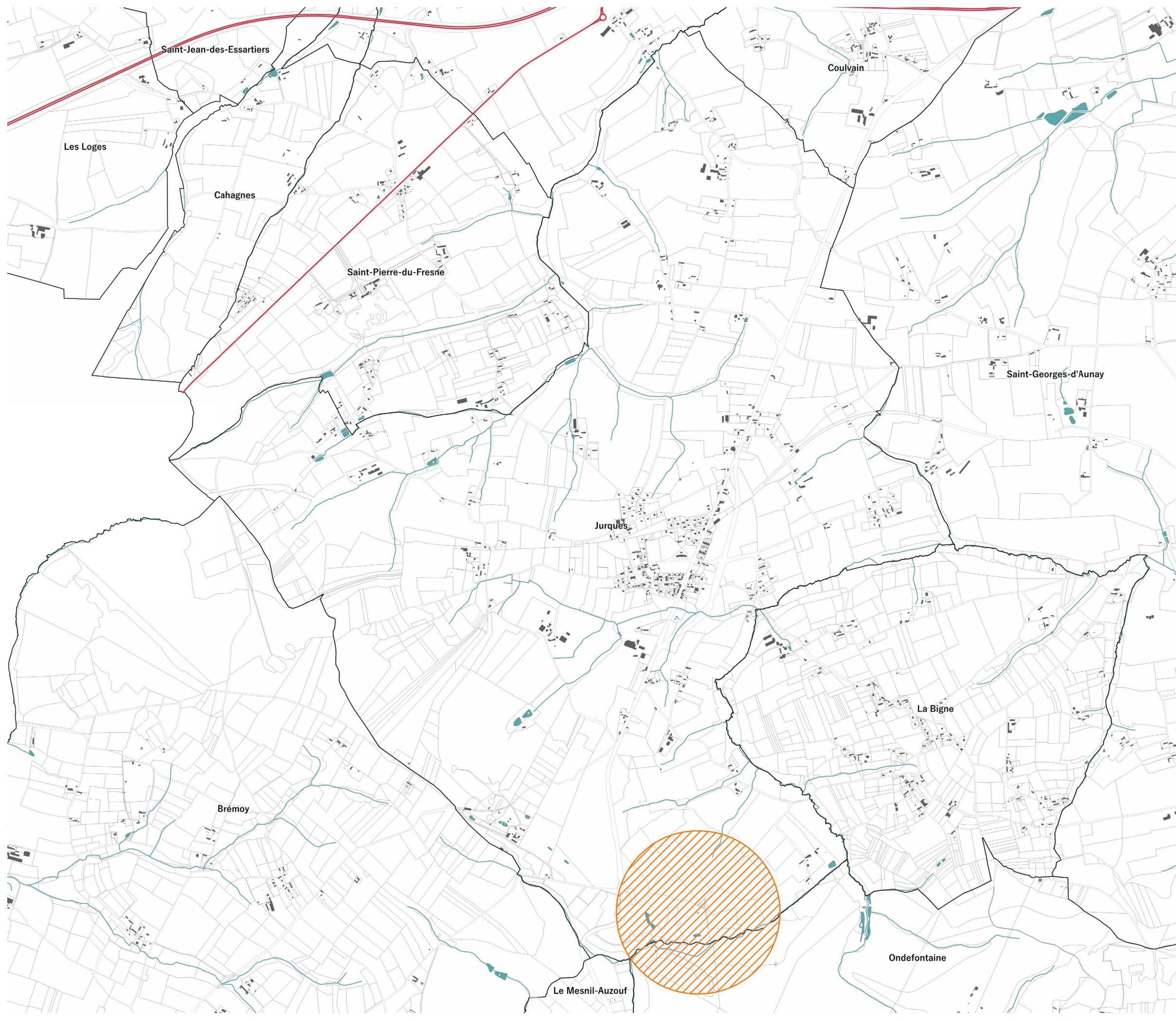
Zone tampon autour des canalisations de transport de matières dangereuses : au sein de cette zone, la consultation de l'arrêté de SUP est nécessaire pour identifier si le projet est bien dans le fuseau de la canalisation

I4- TRANSPORT ELECTRICITE

- Poste transformation Dpt 14
- Ligne électrique Dpt 14

RESEAU ROUTIER

- Route Grande Circulation





Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Prescrite le 06/05/2015 Arrêtée le 27/02/2019 Approuvée le 18/12/2019

PLAN DES SERVITUDES - 1/5000e
Commune de Caumont-sur-Aure : commune
délégée de La Vacquerie



PLAN SERVITUDES

AS1- PROTECTION DES EAUX

- Eaux-Captages en eau potable
- Eaux -Périmètre protection éloignée
- Eaux -Périmètre protection rapprochée

AC1-MONUMENTS HISTORIQUES

- MH -Bati
- MH -Rayons 500m

I3-TRANSPORT GAZ

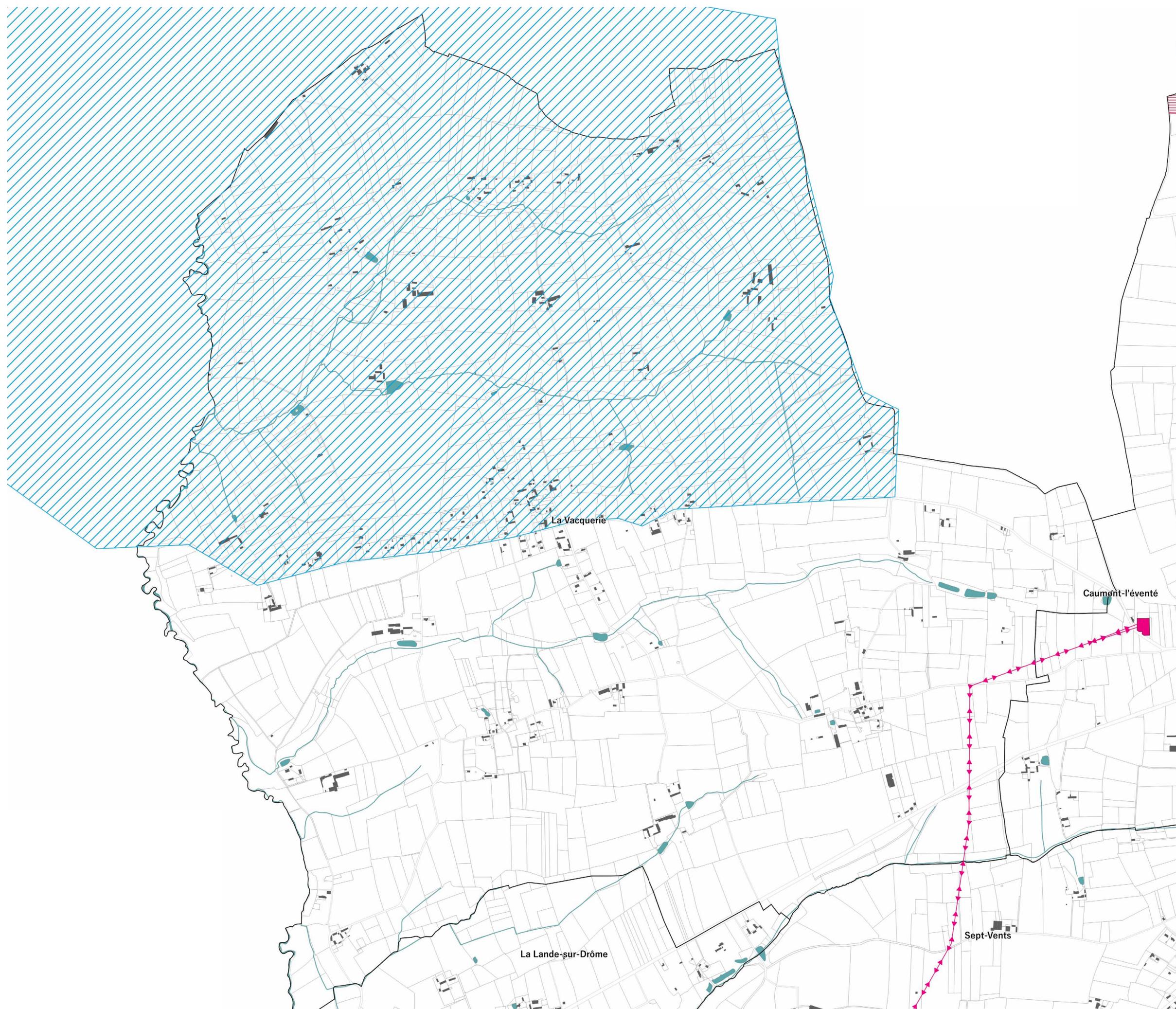
- Zone tampon autour des canalisations de transport de matières dangereuses : au sein de cette zone, la consultation de l'arrêté de SUP est nécessaire pour identifier si le projet est bien dans le fuseau de la canalisation

I4- TRANSPORT ELECTRICITE

- Poste transformation Dpt 14
- Ligne électrique Dpt 14

RESEAU ROUTIER

- Route Grande Circulation





Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Prescrite le 06/05/2015 Arrêtée le 27/02/2019 Approuvée le 18/12/2019

PLAN DES SERVITUDES - 1/6000e

Commune de Val-de-Drôme
Commune déléguée de Saint-Jean-des-Essartiers



PLAN SERVITUDES

AS1- PROTECTION DES EAUX

- Eaux-Captages en eau potable
- Eaux -Périmètre protection éloignée
- Eaux -Périmètre protection rapprochée

AC1-MONUMENTS HISTORIQUES

- MH -Bati
- MH -Rayons 500m

I3-TRANSPORT GAZ

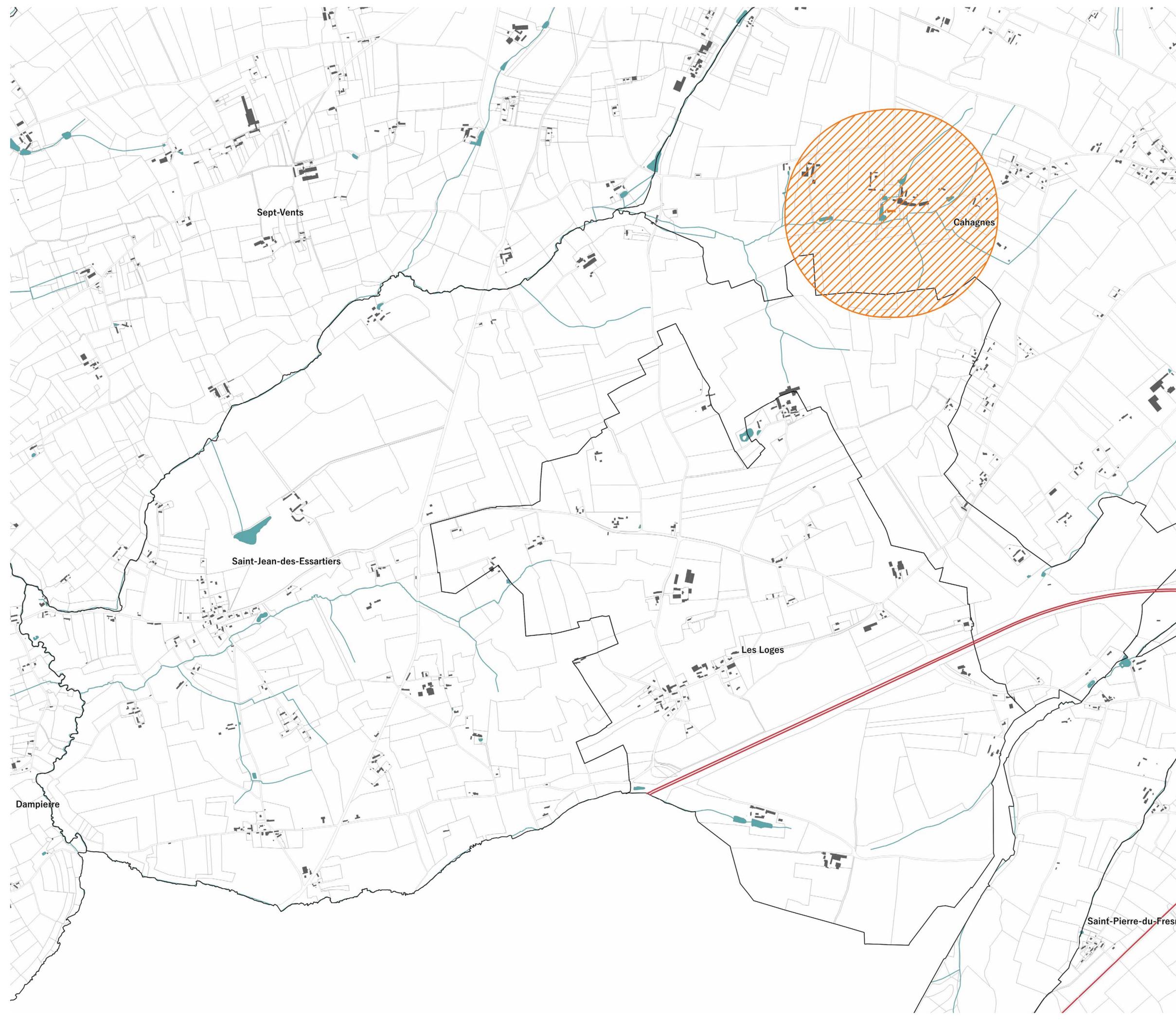
- Zone tampon autour des canalisations de transport de matières dangereuses : au sein de cette zone, la consultation de l'arrêté de SUP est nécessaire pour identifier si le projet est bien dans le fuseau de la canalisation

I4- TRANSPORT ELECTRICITE

- Poste transformation Dpt 14
- Ligne électrique Dpt 14

RESEAU ROUTIER

- Route Grande Circulation





Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Prescrite le 06/05/2015 Arrêtée le 27/02/2019 Approuvée le 18/12/2019

PLAN DES SERVITUDES - 1/5000e
Commune de Caumont-sur-Aure : commune
déléguee de Livry (1/2)



PLAN SERVITUDES

AS1- PROTECTION DES EAUX

- Eaux-Captages en eau potable
- Eaux -Périmètre protection éloignée
- Eaux -Périmètre protection rapprochée

AC1-MONUMENTS HISTORIQUES

- MH -Bati
- MH -Rayons 500m

I3-TRANSPORT GAZ

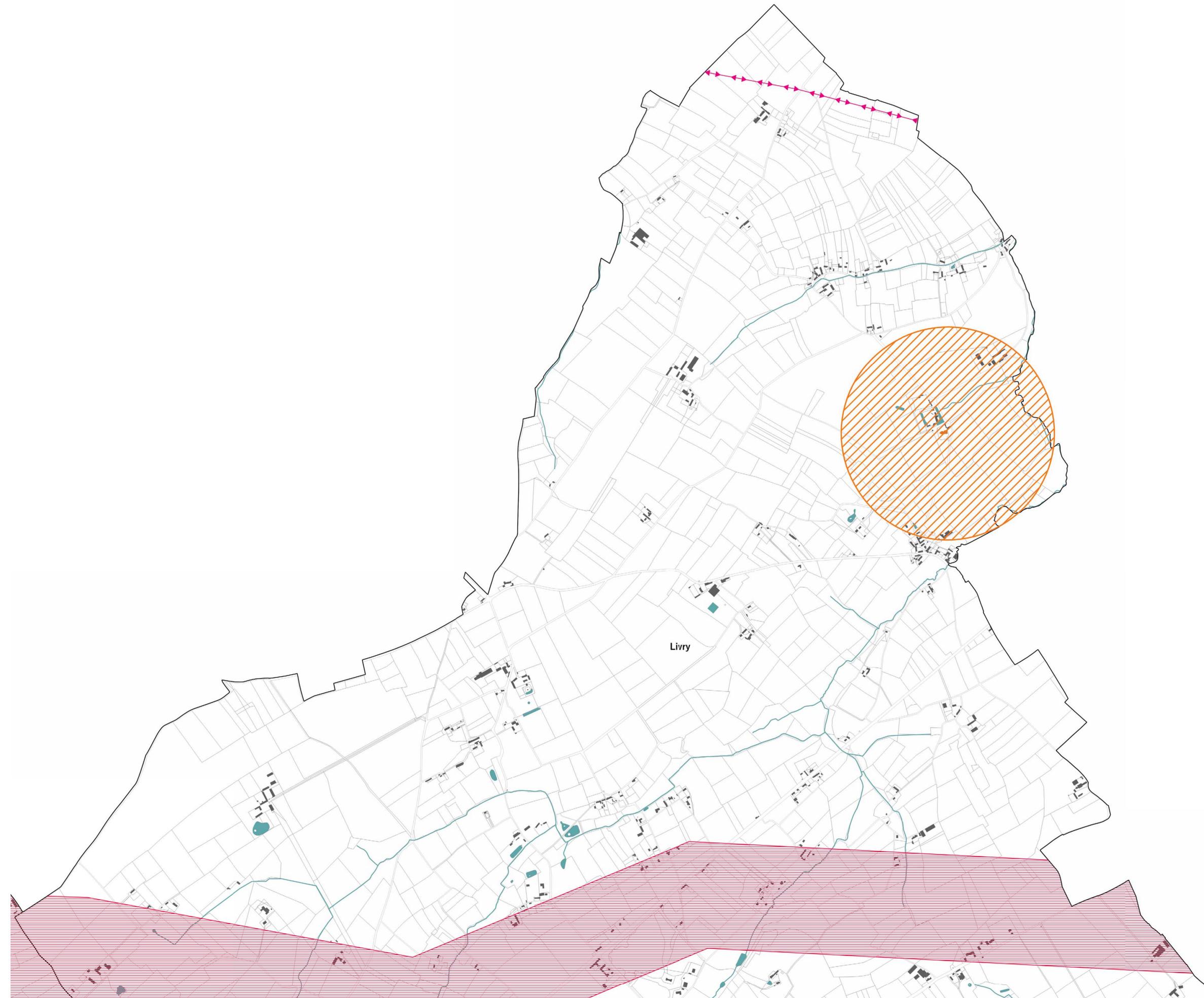
- Zone tampon autour des canalisations de transport de matières dangereuses : au sein de cette zone, la consultation de l'arrêté de SUP est nécessaire pour identifier si le projet est bien dans le fuseau de la canalisation

I4- TRANSPORT ELECTRICITE

- Poste transformation Dpt 14
- Ligne électrique Dpt 14

RESEAU ROUTIER

- Route Grande Circulation





Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Prescrite le 06/05/2015 Arrêtée le 27/02/2019 Approuvée le 18/12/2019

PLAN DES SERVITUDES - 1/5000e
Commune de Caumont-sur-Aure : commune
déléguée de Livry (2/2)



PLAN SERVITUDES

AS1- PROTECTION DES EAUX

- Eaux-Captages en eau potable
- Eaux -Périmètre protection éloignée
- Eaux -Périmètre protection rapprochée

AC1-MONUMENTS HISTORIQUES

- MH -Bati
- MH -Rayons 500m

I3-TRANSPORT GAZ

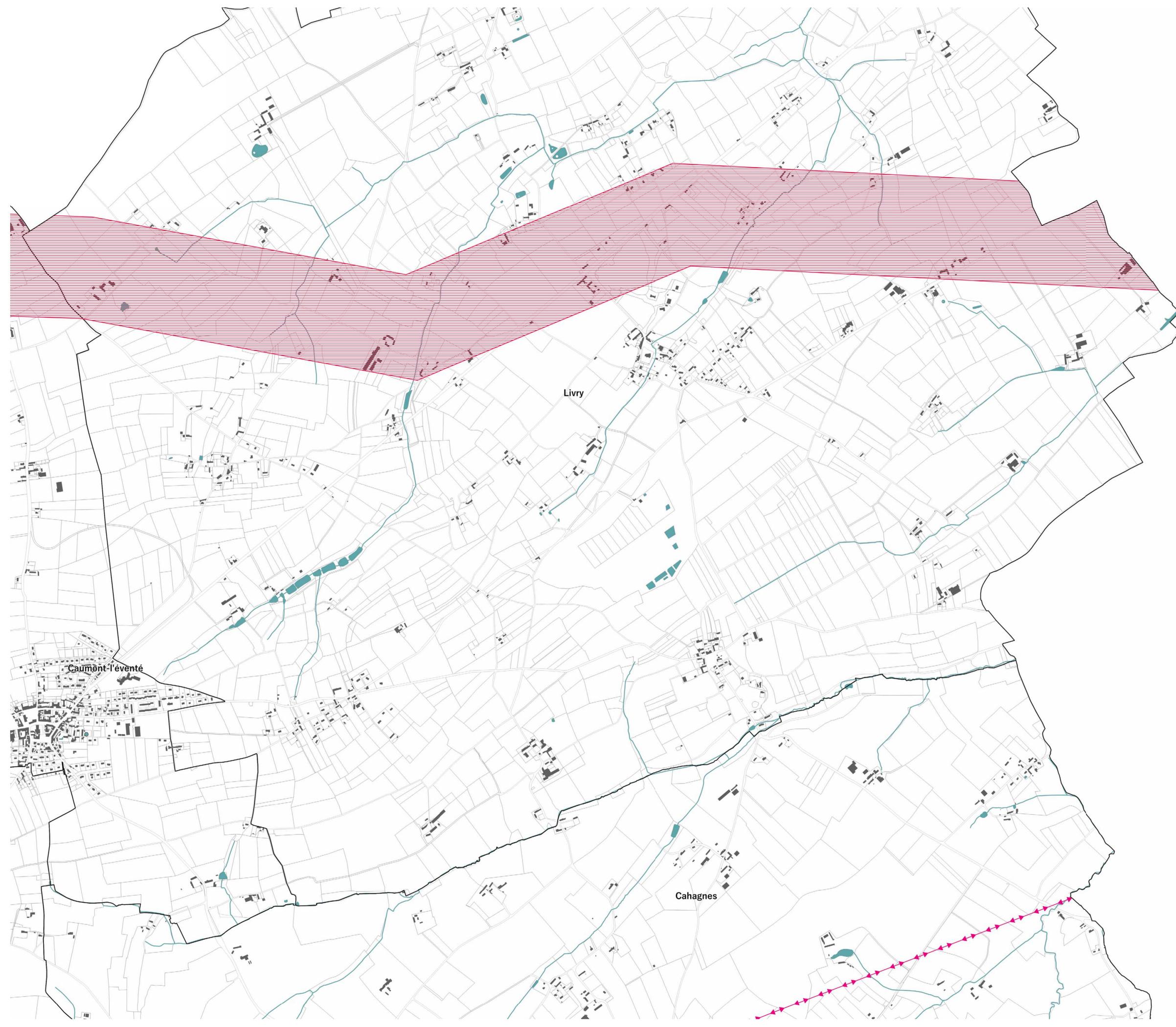
- Zone tampon autour des canalisations de transport de matières dangereuses : au sein de cette zone, la consultation de l'arrêté de SUP est nécessaire pour identifier si le projet est bien dans le fuseau de la canalisation

I4- TRANSPORT ELECTRICITE

- Poste transformation Dpt 14
- Ligne électrique Dpt 14

RESEAU ROUTIER

- Route Grande Circulation





Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Prescrite le 06/05/2015 Arrêtée le 27/02/2019 Approuvée le 18/12/2019

PLAN DES SERVITUDES - 1/8000e
Commune des Monts-d'Aunay : commune
délégée d'Ondefontaine



PLAN SERVITUDES

AS1- PROTECTION DES EAUX

- Eaux-Captages en eau potable
- Eaux -Périmètre protection éloignée
- Eaux -Périmètre protection rapprochée

AC1-MONUMENTS HISTORIQUES

- MH -Bati
- MH -Rayons 500m

I3-TRANSPORT GAZ

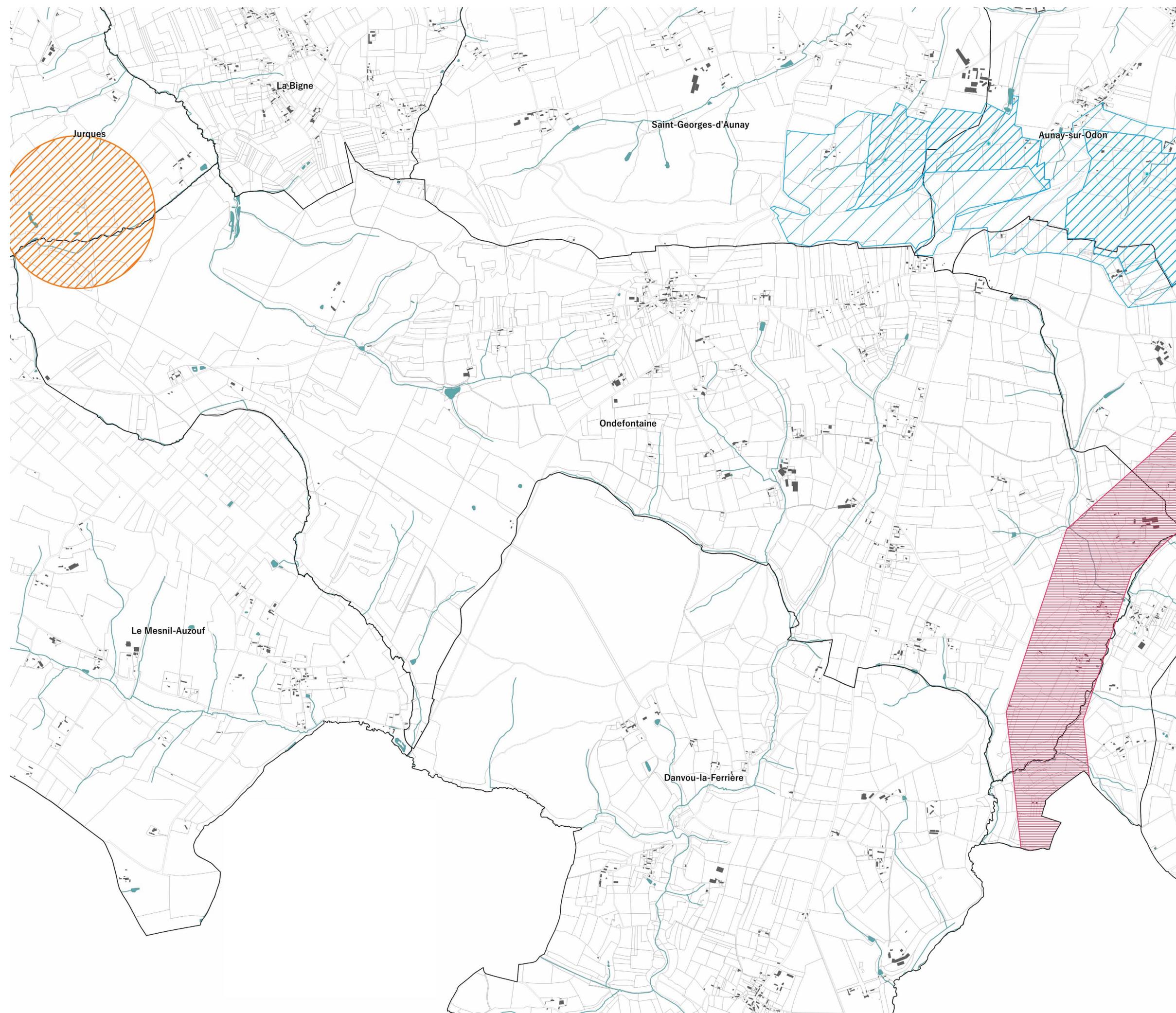
- Zone tampon autour des canalisations de transport de matières dangereuses : au sein de cette zone, la consultation de l'arrêté de SUP est nécessaire pour identifier si le projet est bien dans le fuseau de la canalisation

I4- TRANSPORT ELECTRICITE

- Poste transformation Dpt 14
- Ligne électrique Dpt 14

RESEAU ROUTIER

- Route Grande Circulation





Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Prescrite le 06/05/2015 Arrêtée le 27/02/2019 Approuvée le 18/12/2019

PLAN DES SERVITUDES - 1/7500e
Commune des Monts-d'Aunay : commune
délégée du Plessis-Grimoult



PLAN SERVITUDES

AS1- PROTECTION DES EAUX

- Eaux-Captages en eau potable
- Eaux -Périmètre protection éloignée
- Eaux -Périmètre protection rapprochée

AC1-MONUMENTS HISTORIQUES

- MH -Bati
- MH -Rayons 500m

I3-TRANSPORT GAZ

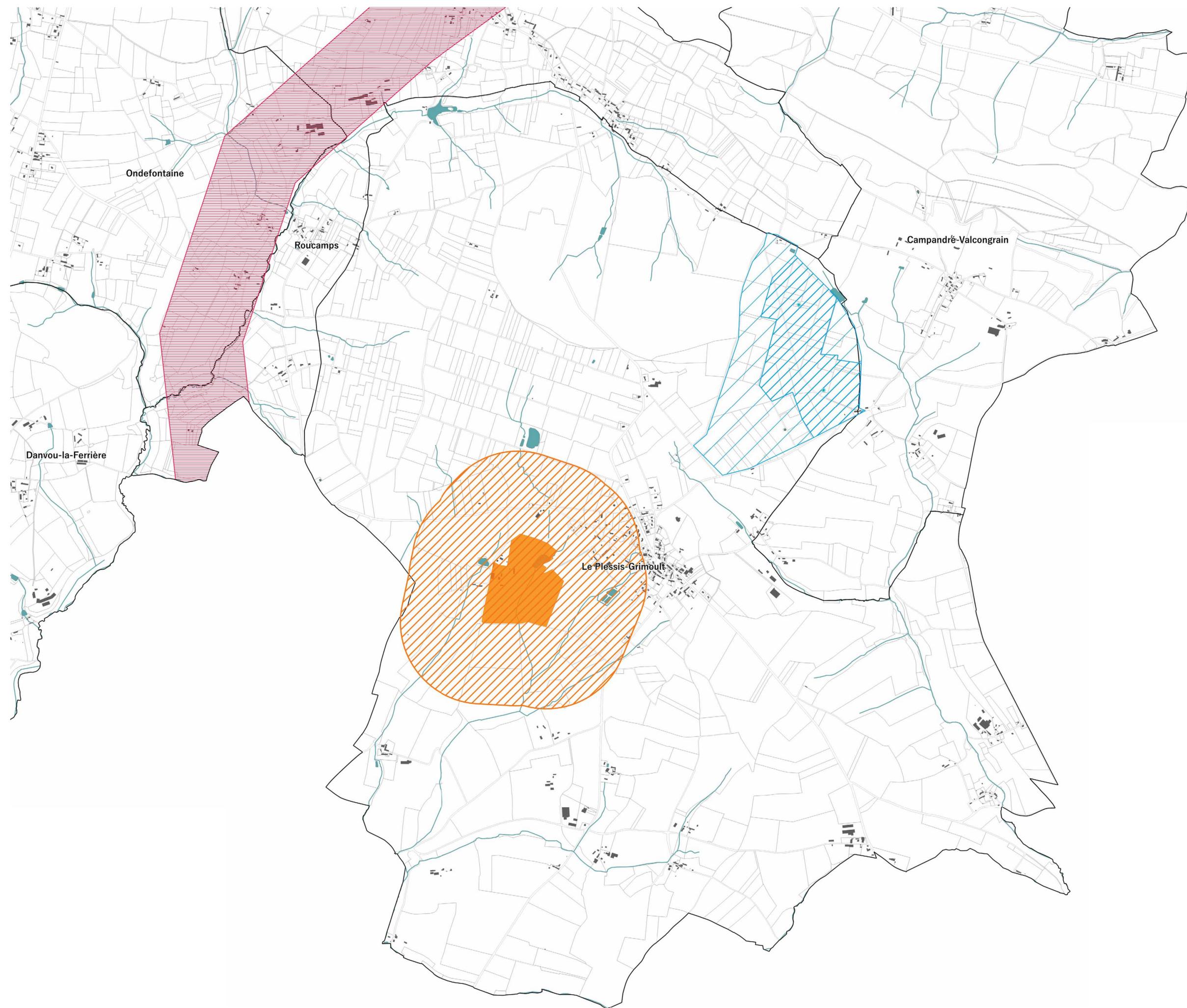
- Zone tampon autour des canalisations de transport de matières dangereuses : au sein de cette zone, la consultation de l'arrêté de SUP est nécessaire pour identifier si le projet est bien dans le fuseau de la canalisation

I4- TRANSPORT ELECTRICITE

- Poste transformation Dpt 14
- Ligne électrique Dpt 14

RESEAU ROUTIER

- Route Grande Circulation





Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Prescrite le 06/05/2015 Arrêtée le 27/02/2019 Approuvée le 18/12/2019

PLAN DES SERVITUDES - 1/6000e
Commune des Monts-d'Aunay :
commune déléguée de Roucamps



PLAN SERVITUDES

AS1- PROTECTION DES EAUX

- Eaux-Captages en eau potable
- Eaux -Périmètre protection éloignée
- Eaux -Périmètre protection rapprochée

AC1-MONUMENTS HISTORIQUES

- MH -Bati
- MH -Rayons 500m

I3-TRANSPORT GAZ

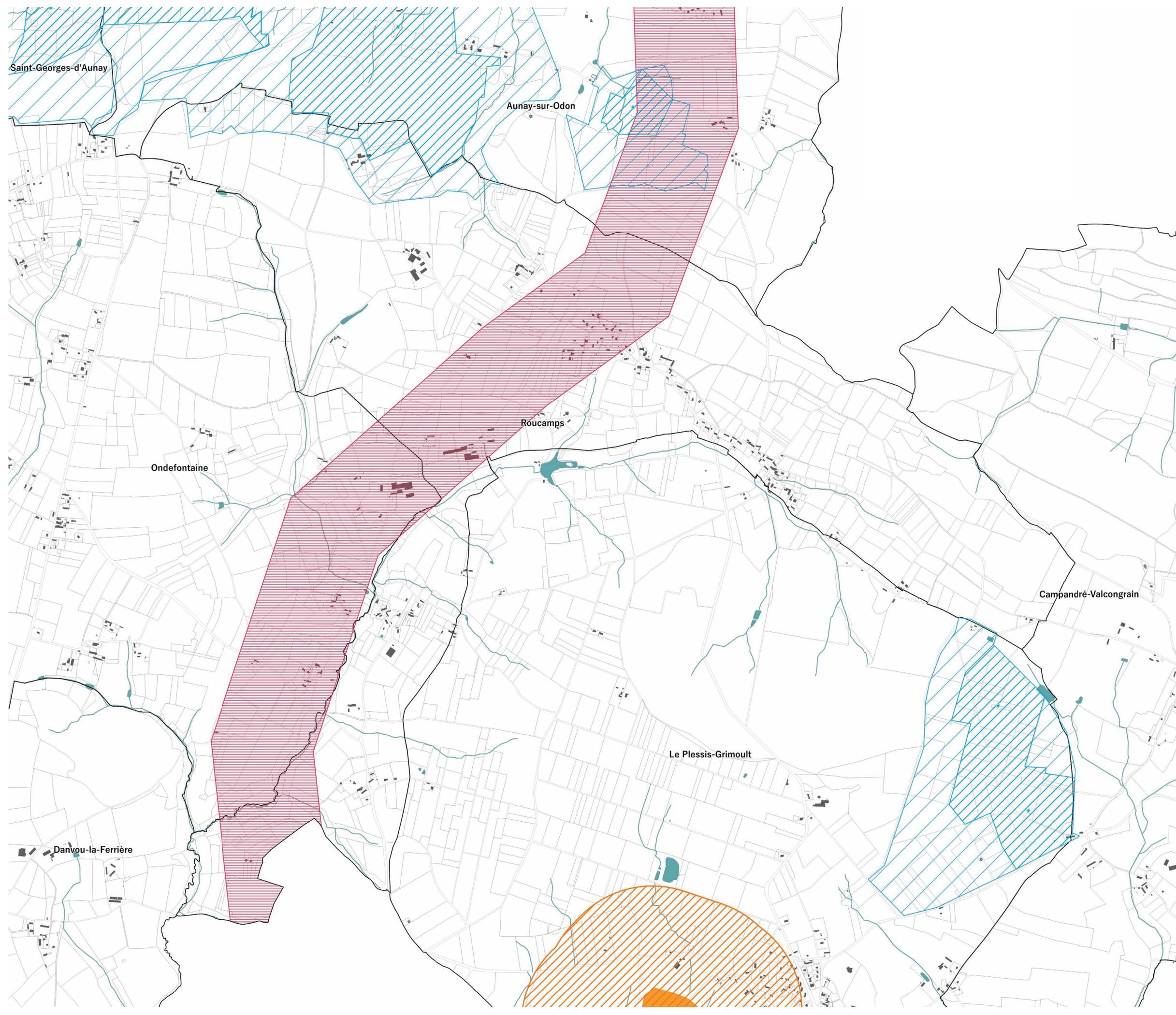
- Zone tampon autour des canalisations de transport de matières dangereuses : au sein de cette zone, la consultation de l'arrêté de SUP est nécessaire pour identifier si le projet est bien dans le fuseau de la canalisation

I4- TRANSPORT ELECTRICITE

- Poste transformation Dpt 14
- Ligne électrique Dpt 14

RESEAU ROUTIER

- Route Grande Circulation





Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Prescrite le 06/05/2015 Arrêtée le 27/02/2019 Approuvée le 18/12/2019

PLAN DES SERVITUDES - 1/6000e
Commune de Val-de-Drôme : communes
déléguées de La Lande-sur-Drôme et de
Sept-Vents



PLAN SERVITUDES

AS1- PROTECTION DES EAUX

- Eaux-Captages en eau potable
- Eaux -Périmètre protection éloignée
- Eaux -Périmètre protection rapprochée

AC1-MONUMENTS HISTORIQUES

- MH -Bati
- MH -Rayons 500m

I3-TRANSPORT GAZ

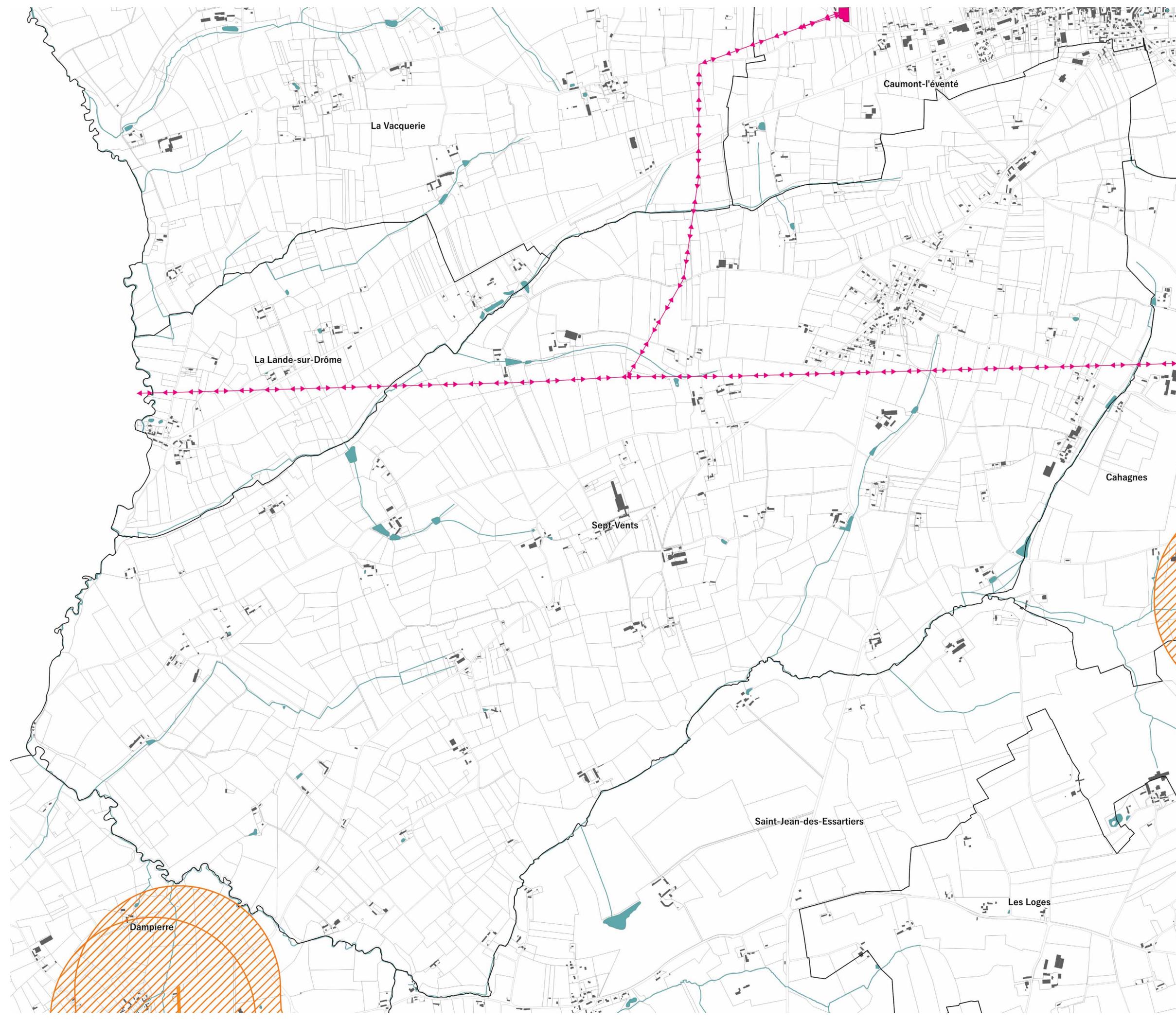
- Zone tampon autour des canalisations de transport de matières dangereuses : au sein de cette zone, la consultation de l'arrêté de SUP est nécessaire pour identifier si le projet est bien dans le fuseau de la canalisation

I4- TRANSPORT ELECTRICITE

- Poste transformation Dpt 14
- Ligne électrique Dpt 14

RESEAU ROUTIER

- Route Grande Circulation





Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Prescrite le 06/05/2015 Arrêtée le 27/02/2019 Approuvée le 18/12/2019

PLAN DES SERVITUDES - 1/8000e
Commune de Seulline : commune déléguée
de Saint-Georges-d'Aunay



PLAN SERVITUDES

AS1- PROTECTION DES EAUX

-  Eaux-Captages en eau potable
-  Eaux -Périmètre protection éloignée
-  Eaux -Périmètre protection rapprochée

AC1-MONUMENTS HISTORIQUES

-  MH -Bati
-  MH -Rayons 500m

I3-TRANSPORT GAZ

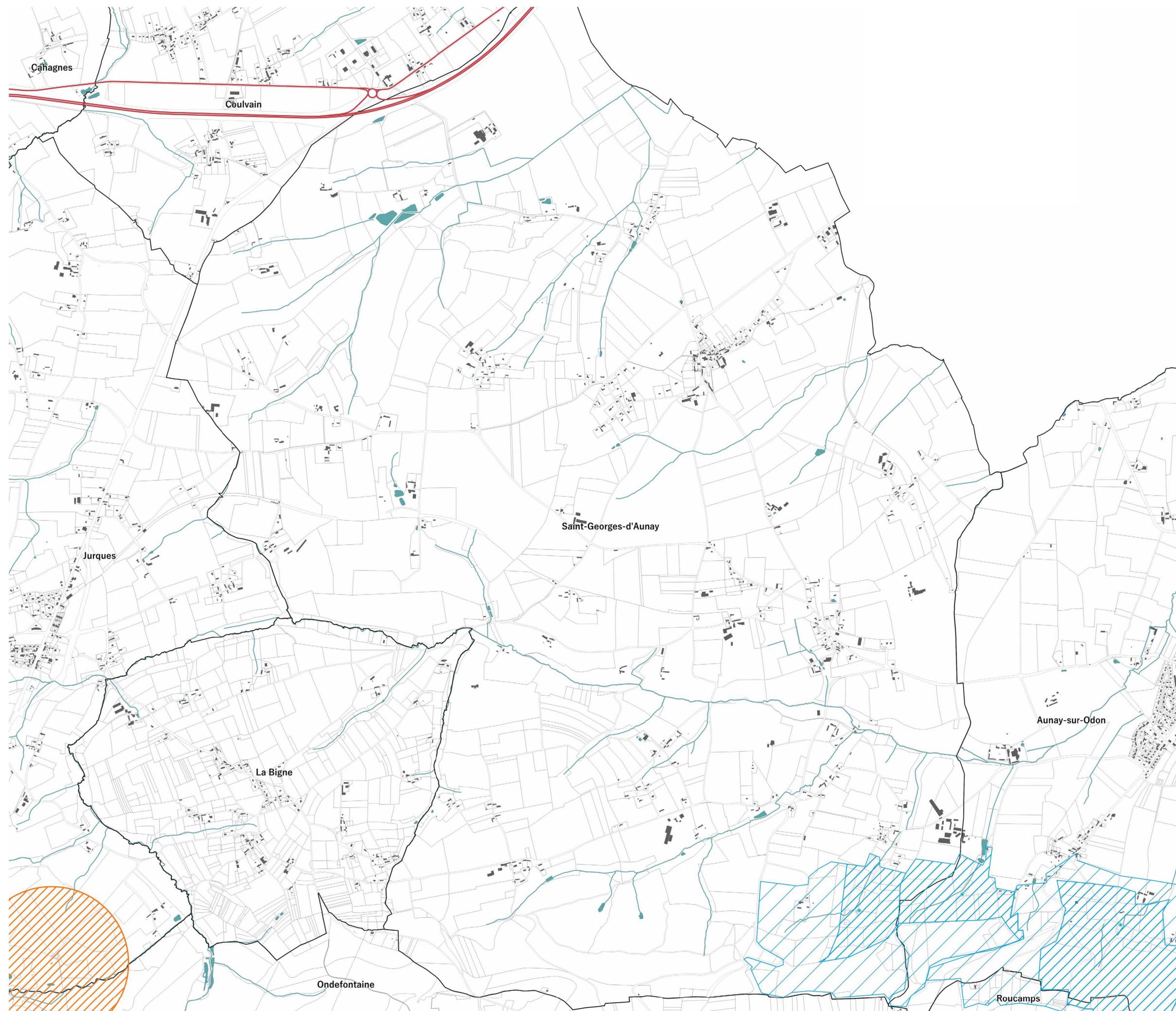
-  Zone tampon autour des canalisations de transport de matières dangereuses : au sein de cette zone, la consultation de l'arrêté de SUP est nécessaire pour identifier si le projet est bien dans le fuseau de la canalisation

I4- TRANSPORT ELECTRICITE

-  Poste transformation Dpt 14
-  Ligne électrique Dpt 14

RESEAU ROUTIER

-  Route Grande Circulation





Prescrite le 06/05/2015 Arrêtée le 27/02/2019 Approuvée le 18/12/2019

PLAN DES SERVITUDES - 1/4000e
Commune de Saint-Pierre-du-Fresne



PLAN SERVITUDES

AS1- PROTECTION DES EAUX

- Eaux-Captages en eau potable
- Eaux -Périmètre protection éloignée
- Eaux -Périmètre protection rapprochée

AC1-MONUMENTS HISTORIQUES

- MH -Bati
- MH -Rayons 500m

I3-TRANSPORT GAZ

- Zone tampon autour des canalisations de transport de matières dangereuses : au sein de cette zone, la consultation de l'arrêté de SUP est nécessaire pour identifier si le projet est bien dans le fuseau de la canalisation

I4- TRANSPORT ELECTRICITE

- Poste transformation Dpt 14
- Ligne électrique Dpt 14

RESEAU ROUTIER

- Route Grande Circulation

